

Le harcèlement à l'école

Tous concernés!

Le harcèlement c'est quoi ?



Un élève est victime de harcèlement ou d'intimidation lorsqu'il est soumis de façon répétée à des brimades ou des moqueries qui créent un sentiment de mal-être et de souffrance.

Le cyberharcèlement c'est quoi ?

C'est la continuité de ces moqueries ou intimidations partagées et amplifiées par les réseaux sociaux, phénomène de plus en plus répandu.



Je suis parent

Restez vigilants :
parlez régulièrement
avec votre enfant
de sa vie à l'école.



En cas de doute,
parlez-en à l'enseignant(e)
de votre enfant,
au directeur/directrice
ou tout adulte
de l'établissement.

Ce sont vos interlocuteurs
pour évoquer le mal-être
de votre enfant.

Des personnels présents
sur tout le territoire alsacien
sont formés au traitement
de ces situations.



Je suis élève, victime ou témoin

J'en parle à un adulte
de l'école ou à un parent
ou à n'importe quel adulte
de confiance.

Il t'écouterà et t'aidera
ou t'orientera
vers la bonne personne.



Si vous vivez cette situation :

**Appelez notre contact académique de proximité
au 3020 (non au harcèlement)
au 3018 (cyberharcèlement)**



Écrivez à nonauharcèlement@ac-strasbourg.fr

